



CSE
DIRECTION GÉNÉRALE
ÎLE-DE-FRANCE

*À vos côtés,
 toute l'année !*



COMPTE-RENDU

CSE du 23 mars 2023

(reporté au 4 avril 2023)

Séance présidée par Sandrine LEPERE

Ouverture à 9h13

Lecture des liminaires

Extrait de la déclaration UNSA-Ferroviaire :

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Permettez-nous de débiter cette déclaration en exprimant toute notre tristesse et notre atterrement pour ce jeune prestataire de 19 ans, décédé d'une électrocution sur la LGV Sud Est et pour cet autre collègue, mortellement heurté par une circulation dans le tunnel de Montretout.

Mais aussi notre effroi face aux nombreuses victimes et blessés de la catastrophe ferroviaire survenue en Grèce dans la nuit du 28 février.

Le bilan tragique s'élève à 57 morts (dont les conducteurs). Même si l'erreur humaine est évoquée, il n'empêche que le Gouvernement grec a reconnu les « faiblesses chroniques » de son réseau....

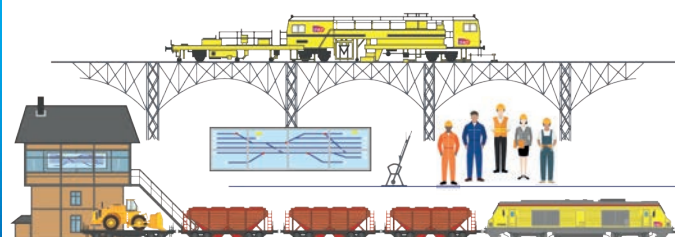
[Retrouvez ici l'intégralité de la déclaration.](#)

Direction :

- Dénonce toute forme de violence.
- **Notation** : Il n'y a pas de sujet. On peut en parler à la marge.
- **Logement** : La direction est consciente du sujet important.
- **Médecine du travail** : La direction reste fidèle au rapport.
- **EIC PSL-PE** : On en reparle durant la présentation.

Justification du passage sur la liminaire concernant les notations cadres : (exprimé)

- Christian PRÉTAT, lors des exercices de notations cadres du 17 mars, a alerté Madame MOUNIS sur la situation d'agents formateurs expérimentés que l'on a oubliés au profit d'agents beaucoup plus jeunes.
- Christian PRÉTAT (Delco DG) est invité à se rapprocher de Léocadie MOUNIS pour évoquer le sujet.



Approbation des procès-verbaux des réunions

Approbation des procès-verbaux des réunions ordinaires des 20 octobre, 10 novembre, 15 décembre 2022, 26 janvier, 20 février 2023, de la réunion extraordinaire du 5 décembre 2022 et de la réunion 26 janvier, 20 février 2023, de

la réunion extraordinaire du 5 décembre 2022 et de la réunion d'installation du 11 janvier 2023 d'installation du 11 janvier 2023.

Pas de PV à approuver en cette séance.

Fonctionnement du CSE

● Mise à jour du tableau des membres des commissions du CSE

abstention de FO

- # Remplacement de M PERROT Pablo (retraite) à la commission Budget par M GARCIA Philippe.
- Différentes commissions avec modifications apportées en séance plénière.

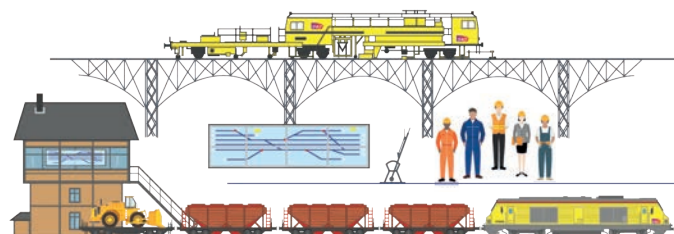
● Désignation des membres composant les CASI *abstention de FO*

- CASI de PNO : CLINCKEMAILLIE Rémi.
- CASI de PRG : MAURET Sébastien et RENÉ benoit.
- CASI de Paris Est : Christophe PETROVICK.
- CASI de Paris Sud-Est : GARCIA Philippe.
- CASI de Paris SL : LEPRESLE Ludovic.

Consultation :

Anne-Marie Palmier & Bénédicte Rolland (DET EIC PSL)

● En préambule, vote pour une expertise



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

● Présentation effectuée par Bénédicte Rolland :

■ 3 objectifs :

- Ce projet est une brique du projet Eole et vise à permettre la performance de la future ligne E au travers d'un seul établissement manager.
 - Il n'est pas repris l'une ou l'autre des organisations des EIC concernés, mais il y a une remise à plat des process en puisant le meilleur de chaque EIC.
 - Performance économique par économie d'échelle sur les deux sièges.
- **Ce projet a été construit avec les agents**, de nombreux groupes de travail, groupes de parole et autres ont permis de co-construire le projet et de parvenir à l'enthousiasme des agents (sic).

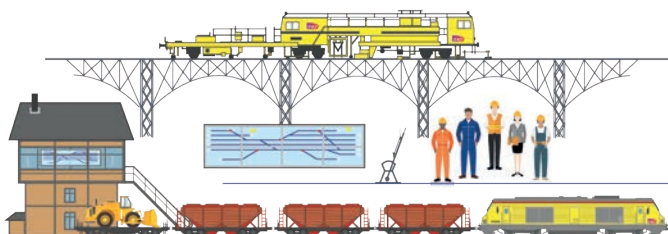
L'organisation :

- Sont conservés les deux CSSCT territoriaux présidés par le futur DETA.
 - CPX devient commune.
 - DETA à temps complet (actuellement deux DETA aussi chefs de pôle).
 - COGC PSL déménagement à Pantin (octobre).
 - Les plateaux communs restent indépendants.
 - Création d'un référent Outils.
 - Maintien de l'effectif pôle S avec spécialisation des agents.
 - Création temporaire d'une cellule Tram-Train (3 lignes)
- **Déménagement** de juin à octobre en conservant le site de PSL avec création de bureaux Flex sur les sites de PSL et de PE. Les entretiens managériaux (RH910...) ainsi que l'évaluation des RPS ont été effectués.



● Consultation relative au projet de création de l'EIC Est Ouest Francilien

- **Commentaire des élus** : documentation trop légère dans son ensemble. Rien sur l'ergonomie, l'accès TH, les vestiaires, toilettes, douches séparés H/F, la dotation individuelle de THV...
- **Analyse : questions UNSA**
- Que deviennent les agents occupant les postes supprimés ?
Cette question sera abordée à l'issue de l'expertise.
 - Est-il prévu d'établir un REX, comme cela se pratique dans certaines réorganisations, pour mesurer les différents impacts ?
Sujet non abordé en raison de l'expertise demandée. Sera abordé à la remise de cette expertise.
 - La problématique de sécurité de cheminement des agents à la prise et à la fin de service a-t-elle été solutionnée ? Si oui, comment ?
Sujet suivi par la direction sans apporter de réponses concrètes.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

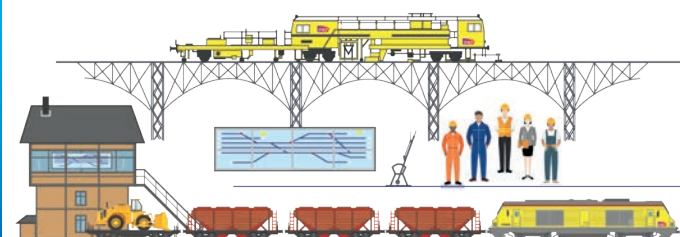
● Consultation relative à la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels sur le périmètre de l'infrapôle Paris Sud Est dans le cadre de l'application des dispositions issues de la loi Santé au Travail du 21 août 2021 - Jérôme Millet (conseiller prévention DG)

- Rajout du risque batterie: maîtrisé et suivi.
- Proposition faite par le secrétaire pour une commission expressément orientée sur l'utilisation de ces nouveaux matériels.
Proposition bien accueillie par la présidente.
- La SNCF a-t-elle mis en place une sensibilisation quant à la dangerosité des batteries au lithium? Conduite à tenir en cas de choc, de boîtier dégradé...?
Sujet maîtrisé par les pôles Sécurité.



● Consultation relative à la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels sur le périmètre de l'EIC Paris-Est, dans le cadre de l'application des dispositions issues de la loi Santé au Travail du 21 août 2021 - Millet Jérôme (conseiller prévention DG)

- Intervention de trois OS sur la disparition de deux postes avec la fusion de deux équipes et le manque de corrélation entre les documents présentés et la réalité des débats réalisés en CSSCT.
- La présidente décide de reporter le vote.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Sujets à l'initiative de l'entreprise

● Pré-information trajectoire CCR 2024 2026 EIC PSO (Dourdan/Étampes)

Pihan Marc, Quarti Radia, Palmier Anne-Marie

■ Déclaration liminaire proposée par Thierry Steunou :

Vous nous présentez aujourd'hui la première mouture du projet de création d'un futur PAI regroupant les installations de Dourdan, puis Étampes sur un même lieu.

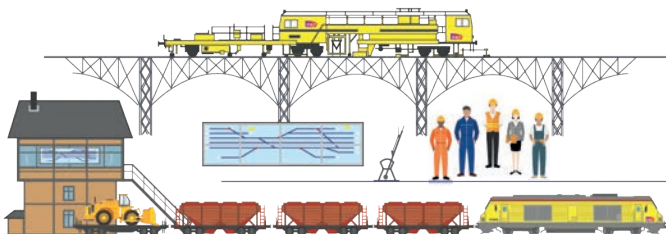
Ce nouveau poste entraînera la fermeture de 5 postes existants : les postes 1 et 2 de Dourdan, ainsi que les postes A, B et M d'Étampes à l'horizon fin 2025 et 2026.

Même si l'UNSA-Ferroviaire n'est pas opposée à la modernisation de notre réseau et de ses installations, nous tenons dès à présent à vous interpeller sur différents points :

- *L'éloignement géographique du futur poste à Brétigny, par rapport à ceux existants, 30 km pour Dourdan et 26 km pour Étampes, va entraîner un allongement du temps de trajet pour les agents, et ainsi des risques routiers ;*
- *Sans présager des futures classes des AC prévues, on peut se douter que cela sera problématique pour reclasser les agents des classe 2 et 3 travaillant sur Dourdan/Étampes ;*
- *Concernant la formation, vous citez en exemple celle effectuée pour la mise en service des PCD de Massy et Orly. Pour rappel, notre OS vous avait alerté en DCI sur cette formation qui n'était pas adaptée à la typologie de chaque agent. Avec près d'un tiers d'échecs à la formation habilitante, les faits nous avaient malheureusement donné raison. Sur ce même sujet, qu'en est-il du Rex ? Concernant cette formation, un simulateur SMILE est-il prévu dans le nouveau poste ?*

Même si cette présentation n'est qu'un pré-projet, notre organisation vous demande de prendre en compte l'accessibilité du bâtiment aux agents en situation de handicap, la mise en place de places de stationnement suffisantes, la présence d'un formateur sur site à temps plein.

En attendant vos réponses, nous vous remercions pour votre attention.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

- Le REX sera bientôt présenté dans les instances locales.
- Augmentation significative de la distance à parcourir pour venir prendre son poste à 3 heures du matin (parfois + de 120 km). Quelles mesures mises en place sur les risques routiers ? Nous voudrions voir ces mesures dans la prochaine présentation.
- Idem pour les données économiques.
- À l'heure actuelle, la direction ne sait pas si le bâtiment qui accueillera cette fusion sera une nouvelle construction ou une réhabilitation de l'ancien. Il y a un manque de places de stationnement, les bâtiments existants sont dans un très mauvais état. Il est étonnant que la direction n'ait pas plus d'information concrète en raison de la date de déploiement prévue et le temps que prennent les appels d'offres.
- Aucun calendrier n'est actuellement arrêté.
- Ce nouveau poste fonctionnera sous Mistral NG
- Concernant les mesures S9 en forte diminution dans les postes de type CCU, les enseignements ont-ils été pris en compte? "Oui bien sûr."



● Transmission des faits marquants en IDF

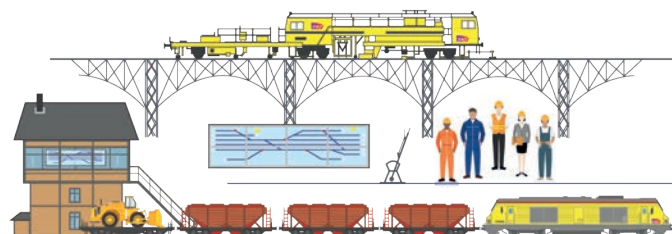
Intervention pour la requalification du fait marquant de Vaires-sur-Marne du CSE du 16 février en acte de vandalisme.

Actuellement: «-Défaut d'isolement centre M à Vaires-sur-Marne (PE – 24/01)».

Celui-ci sera requalifié au prochain CSE sous forme d'addendum.

Clôture de la séance à 12h14.

*À vos côtés,
toute l'année !*



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org